

Copibec et le Centre colombien pour les droits de reproduction signent une entente bilatérale pour la mise en commun de leur répertoire

Montréal, le 18 novembre 2024 – Copibec, société québécoise spécialisée dans la gestion collective des droits de reproduction et le Centre colombien pour les droits de reproduction (CDR) ont signé le 18 novembre dernier une entente bilatérale pour la mise en commun de leur répertoire. Cet accord vise à faciliter l’usage des titres québécois et colombiens à des fins académiques sur les deux territoires.

L’accord permet désormais aux utilisateurs des deux pays de reproduire les ouvrages québécois et colombiens à des fins académiques, favorisant ainsi l’échange de connaissances et la diffusion de contenus.

« Il est important de s’assurer que les actes de reproduction puissent mener au paiement de redevances pour les ayants-droits avec les sociétés de gestion partenaires. A cet égard, je tiens à remercier le CDR pour leur confiance et leur ouverture envers Copibec », déclare Lise Létourneau, présidente de Copibec.

« Le conseil d’administration du CDR remercie Copibec pour la confiance accordée à la conclusion de cet accord qui renforce le répertoire des deux pays afin que les utilisateurs puissent obtenir une plus grande diversité dans les licences qu’ils paient », déclare Nathalia Gómez Vargas, directrice générale du CDR.

Avec cette entente, Copibec compte maintenant [34 accords bilatéraux](#) avec autant de sociétés de gestion à travers le monde.

À propos de Copibec

Fondée en 1997 par l’Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) et l’Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), la société québécoise de gestion collective des droits de reproduction Copibec se spécialise dans la gestion des droits d’auteur. Plus de 30 000 auteurs et autrices et plus de 1 400 maisons d’édition sont représentées par Copibec, qui gère également l’accès légal à des reproductions d’œuvres d’artistes en arts visuels grâce à l’octroi de licences.

À propos du Centre colombien pour les droits de reproduction

Le Centre colombien des droits de reprographie est une entité privée qui regroupe des auteurs, des éditeurs et des titulaires de droits d’auteur en Colombie. Sa mission est de percevoir, d’administrer et de répartir les rémunérations provenant de la reproduction du répertoire éditorial de nos associés, que ce soit par le biais de systèmes traditionnels tels que les photocopieurs ou de moyens électroniques.